Adhésions – Modalités d'inscription
Lieu des cours

Toutes nos activités ont lieu à Granges-les-Beaumont. Ils ont lieu dans la salle des fêtes, dans l'atelier d'arts et dans la cours de l'école primaire en fonction de la météo.

La carte d'adhésion familiale à l'association d'un montant de 26€ est obligatoire (chèque libellé à part). Elle permet à tous les membres de votre famille de bénéficier de l'ensemble de nos activités, de la structure périscolaire et des centres de loisirs Familles Rurales du secteur. Elles est valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Familles rurales se réserve la possibilité de ne pas démarrer une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant à l'issue du cours d'essai (4 à 10 inscrits en fonction des activités).

Quelques petits rappels sur les règlements des cotisations/activités.

Carte de Membre familles Rurales obligatoire :

Cotisation annuelle 26 €

- Si les familles sont en attente de chèque sport, un chèque de caution sera demandé obligatoirement et sera encaissé courant janvier 2024 s'ils ne sont pas fournis.
- Pour une même famille des réductions seront consenties, 10%sur la seconde activité et les suivantes. Attention, valable uniquement sur la moins chère des activités.
-
- Après le cours d'essai, si les règlements n'ont pas été réalisés, les personnes ne seront plus acceptées au cours
- **Un certificat médical est obligatoire pour la pratique du cours concerné.**

Programme des activités Saison 2023 - 2024

ENFANTS – ADOS – ADULTES- SENIORS

MODERN JAZZ

BALLET

SOUPLESSE

GYM DOUCE + STRETCHING

MULTISPORT/CIRQUE/ATHLETISME

COURS de DESSIN